

2nd Contrat de Rivières « Pays de Gex – Léman »

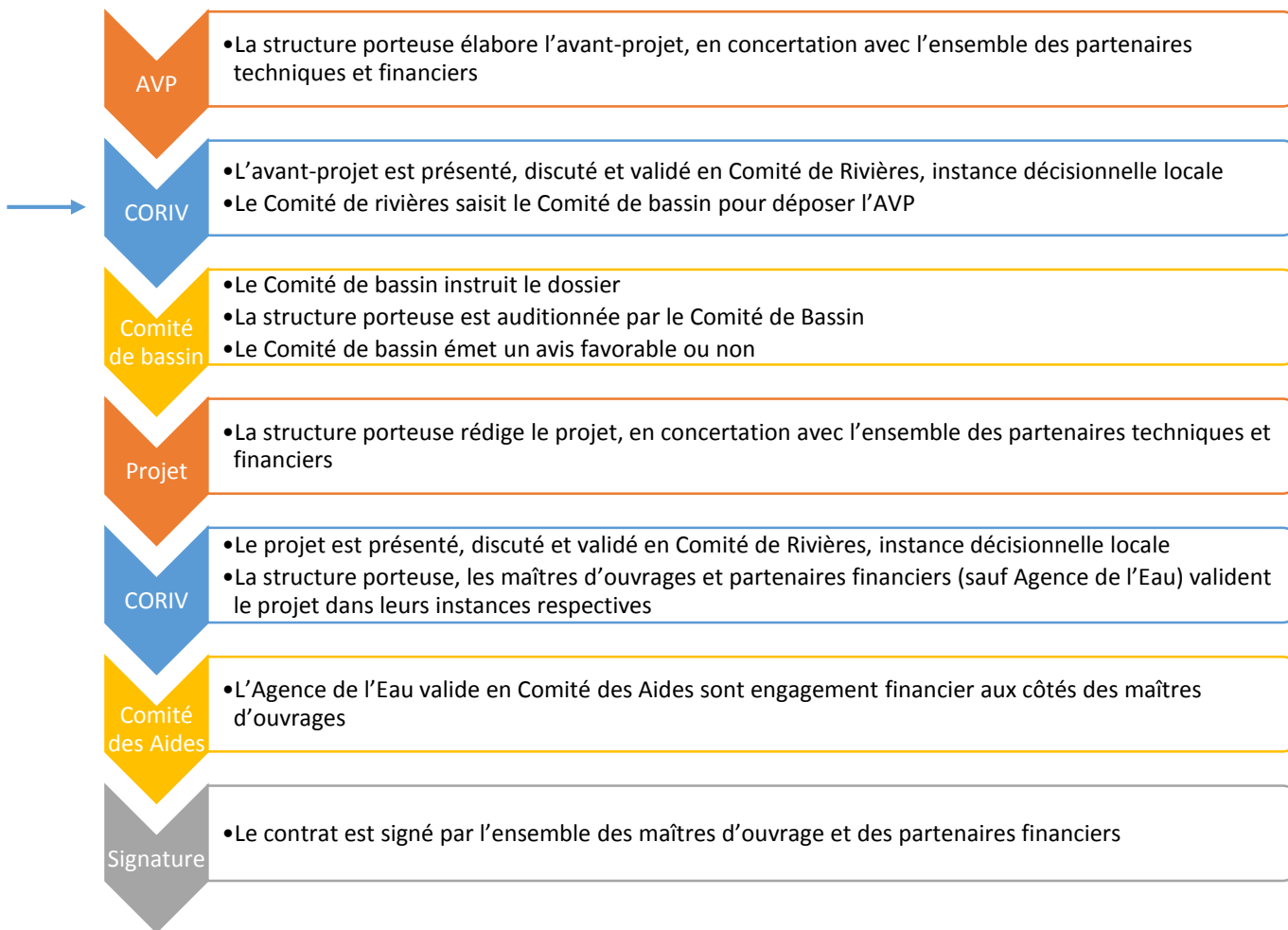
Comité de Rivières - 2
- 18 juin 2015 -

Ordre du jour

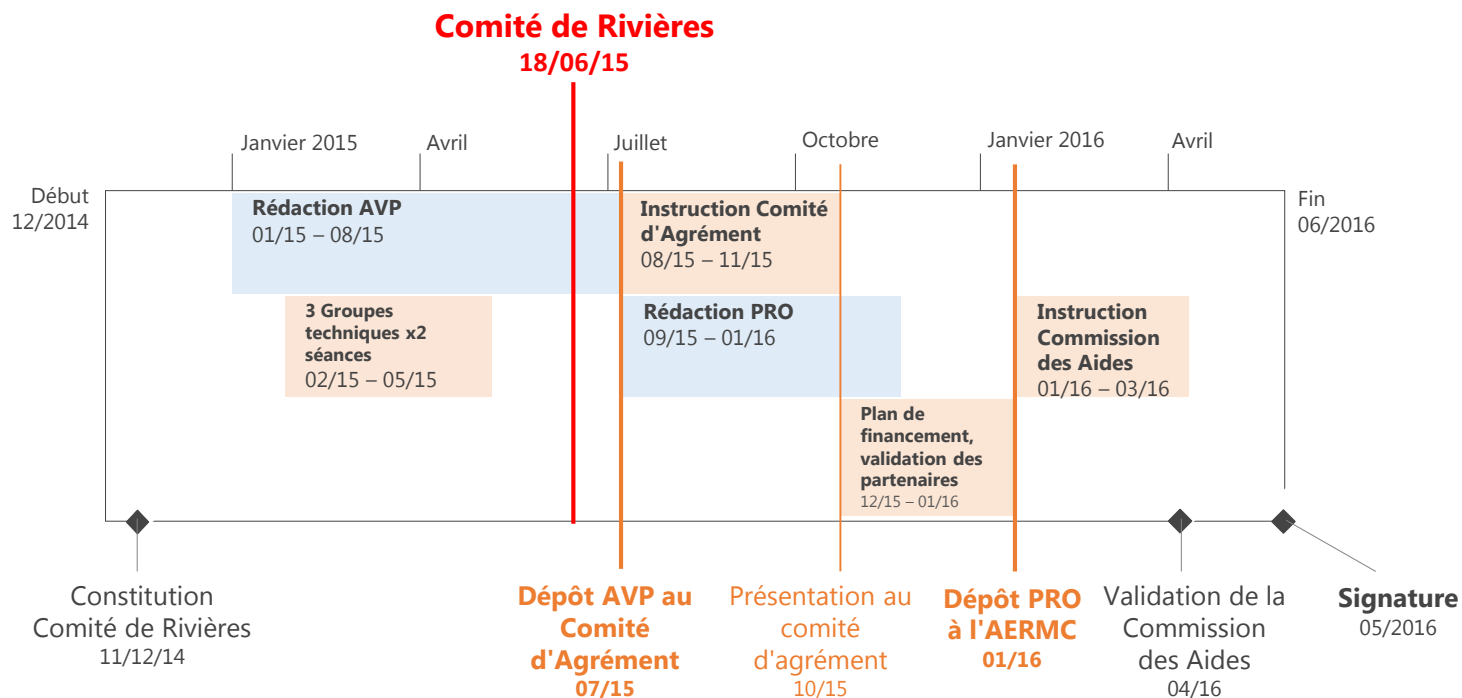
- Objectif de la séance
- Point d'étape sur l'avancement
- Présentation de l'AVP
- Discussion et priorisation de l'AVP
- Divers et prochaines échéances

Élaboration d'un contrat de rivières

Comité de
Rivières 2
18/06/2015



Point d'étape sur l'avancement



Objectifs de l'AVP

- L'avant-projet de contrat
 - Liste les grands enjeux du territoire
 - Définit les grandes actions à mettre en œuvre, mais n'est pas exhaustif
 - Identifie les enveloppes prévisionnelles

Plan de l'AVP

I. Contexte du Contrat de Rivières

- II. Etat des lieux
- III. Objectifs à atteindre sur le territoire
- IV. Contribution du projet aux objectifs environnementaux
- V. Animation et mise en œuvre du Contrat de Rivières

1. Contexte

Présentation du territoire

2. Motivation de la démarche

Réglementation, historique, motivation

3. Acteur de la gestion de l'eau

Structure porteuse, partenaires, MO

4. Articulation avec d'autres outils et démarches réglementaires

Contrats Corridors, Label Rivière Sauvage

Sources principales : Module 1 « état initial-état final-évolution » de l'Etude « Bilan-Evaluation-Perspectives » (2012)/ Etude volumes prélevables (2014)/ Etat initial du SCoT Pays de Gex (2007)/ CCPG

Plan de l'AVP

I. Contexte du Contrat de Rivières

II. Etat des lieux

III. Objectifs à atteindre sur le territoire

IV. Contribution du projet aux objectifs environnementaux

V. Animation et mise en œuvre du Contrat de Rivières

1. Usages et pressions

Prélèvements, assainissement, autres pollutions et pressions

2. Qualité des eaux

Masses d'eau superficielles et souterraines

3. Milieux naturels

Natura 2000, APPB, sites inscrits et classés, ZH

4. Risque inondation

Zone de débordement, impacts, risques, prévision

5. Synthèse

Synthèse de l'état des lieux

Sources principales : Module 1 de l'Etude « Bilan-Evaluation-Perspectives » (2012)/ Etude volumes prélevables (2014)/ SCoT Pays de Gex (2007)/ SIE RMC/ données de suivi départemental (2013 et 2014)/ Etat des lieux du bassin Rhône-Méditerranée (2013)/ CCPG

Plan de l'AVP

I. Contexte du Contrat de Rivières

II. Etat des lieux

III. Objectifs à atteindre sur le territoire

IV. Contribution du projet aux objectifs environnementaux

V. Animation et mise en œuvre du Contrat de Rivières

1. Usages et pressions →

2. Qualité des eaux

3. Milieux naturels

4. Risque inondation

5. Synthèse

- **Prélèvements :**
 - AEP : 6 Mm³/an = 85 % prélèvements totaux (France)/ Léman (Suisse)
 - Autres prélèvements : irrigation, golfs (8)
- **Assainissement :**
 - France : 70% eaux usées Pays de Gex traitées en Suisse
 - Suisse : capacité de traitement = + 160%
- **Pollutions ponctuelles :** augmentation surfaces urbanisées, ruissellements
- **Autres pressions :** voiries, agriculture, décharges (25)

Sources principales : Module 1 de l'Etude « Bilan-Evaluation-Perspectives » (2012)/ Etude volumes prélevables (2014)/ SCoT Pays de Gex (2007)/ SIE RMC/ données de suivi départemental (2013 et 2014)/ Etat des lieux du bassin Rhône-Méditerranée (2013)/ CCPG

Plan de l'AVP

I. Contexte du Contrat de Rivières

II. Etat des lieux

III. Objectifs à atteindre sur le territoire

IV. Contribution du projet aux objectifs environnementaux

V. Animation et mise en œuvre du Contrat de Rivières

1. Usages et pressions

2. **Qualité des eaux**



3. Milieux naturels

4. Risque inondation

5. Synthèse

Référentiel SDAGE : Système d'Evaluation de l'Etat des Eaux (SEEE)

○ *ME superficielles :*

○ *bon état chimique*

○ *Bon état écologique pour la plupart (→ quelques problèmes !)*

○ *ME souterraines :*

○ *Bon état chimique*

○ *Bon état quantitatif (→ formation fluvio glaciaire du Pays de Gex!)*

Sources principales : Module 1 de l'Etude « Bilan-Evaluation-Perspectives » (2012)/ Etude volumes prélevables (2014)/ SCoT Pays de Gex (2007)/ SIE RMC/ données de suivi départemental (2013 et 2014)/ Etat des lieux du bassin Rhône-Méditerranée (2013)/ CCPG

Plan de l'AVP

I. Contexte du Contrat de Rivières

II. Etat des lieux

III. Objectifs à atteindre sur le territoire

IV. Contribution du projet aux objectifs environnementaux

V. Animation et mise en œuvre du Contrat de Rivières

1. Usages et pressions

2. Qualité des eaux

3. Milieux naturels

4. Risque inondation

5. Synthèse



- *De nombreux milieux naturels d'intérêt et de valeur patrimoniale notable en France et en Suisse*
- *De nombreux outils et mesures de protection :*
 - *Natura 2000*
 - *Sites inscrits et classés*
 - *PNR*
 - *...*

Sources principales : Module 1 de l'Etude « Bilan-Evaluation-Perspectives » (2012)/ Etude volumes prélevables (2014)/ SCoT Pays de Gex (2007)/ SIE RMC/ données de suivi départemental (2013 et 2014)/ Etat des lieux du bassin Rhône-Méditerranée (2013)/ CCPG

Plan de l'AVP

I. Contexte du Contrat de Rivières

II. Etat des lieux

III. Objectifs à atteindre sur le territoire

IV. Contribution du projet aux objectifs environnementaux

V. Animation et mise en œuvre du Contrat de Rivières

1. Usages et pressions

2. Qualité des eaux

3. Milieux naturels

4. **Risque inondation** →

5. Synthèse

○ *Risque inondation :*

- *Oudar, Lilette et Versoix (BV Versoix)*
- *Grand Journans (BV Allondon)*
- *Nant, Ouye et Marquet (BV Vengeron)*

○ *Réflexion « eaux pluviales » grandissante :*

- *France : compétence partielle (2014), révision SCoT et SDGEP (2015)*
- *Suisse : SPAGE rive droite du Lac, SPAGE Lac-Rhône-Arve (2014) et le SPAGE Allondon (2015).*

Sources principales : Module 1 de l'Etude « Bilan-Evaluation-Perspectives » (2012)/ Etude volumes prélevables (2014)/ SCoT Pays de Gex (2007)/ SIE RMC/ données de suivi départemental (2013 et 2014)/ Etat des lieux du bassin Rhône-Méditerranée (2013)/ CCPG

Plan de l'AVP

I. Contexte du Contrat de Rivières

II. Etat des lieux

III. Objectifs à atteindre sur le territoire

IV. Contribution du projet aux objectifs environnementaux

V. Animation et mise en œuvre du Contrat de Rivières

1. Usages et pressions

Prélèvements, assainissement, autres pollutions et pressions

2. Qualité des eaux

Masses d'eau superficielles et souterraines

3. Milieux naturels

Natura 2000, APPB, sites inscrits et classés, ZH

4. Risque inondation

Zone de débordement, impacts, risques, prévision

5. **Synthèse**

Synthèse de l'état des lieux

Sources principales : Module 1 de l'Etude « Bilan-Evaluation-Perspectives » (2012)/ Etude volumes prélevables (2014)/ SCoT Pays de Gex (2007)/ SIE RMC/ données de suivi départemental (2013 et 2014)/ Etat des lieux du bassin Rhône-Méditerranée (2013)/ CCPG

Plan de l'AVP

I. Contexte du Contrat de Rivières

II. Etat des lieux

III. Objectifs à atteindre sur le territoire

IV. Contribution du projet aux objectifs environnementaux

V. Animation et mise en œuvre du Contrat de Rivières

1. Les objectifs environnementaux du SDAGE Rhône-Méditerranée

Bon état des eaux, substances dangereuses, non dégradation, zones protégées

2. Les problèmes importants issus du programme de mesures

Mesures du PDM pour les masses d'eau superficielles et souterraines

3. Détermination de la marche à gravir entre l'état actuel des milieux aquatiques et les objectifs visés

Pollutions ponctuelles, prélèvement, altérations hydromorphologiques, ZH

Sources principales : SDAGE et Programme de Mesures Rhône-Méditerranée 2016-2021/ Module 1 de l'étude « Bilan-Evaluation-Perspectives » (2012)/ SCoT du Pays de Gex (2007)

Plan de l'AVP

- I. Contexte du Contrat de Rivières
- II. Etat des lieux
- III. Objectifs à atteindre sur le territoire

IV. Contribution du projet aux objectifs environnementaux

- V. Animation et mise en œuvre du Contrat de Rivières

- 1. Rappel des enjeux
- 2. Présentation de la stratégie
- 3. Analyse de la contribution du contrat aux objectifs du SDAGE et à la mise en œuvre du PDM
- 4. Actions phares

Rappel des enjeux

Présentation des 4 volets et des principales actions

Grille d'analyse du contrat par rapport au PDM

Détail des actions phares

Sources principales : Module 1 de l'Etude « Bilan-Evaluation-Perspectives » (2012)/ SDAGE et Programme de Mesures Rhône-Méditerranée 2016-2021 / CCPG

Plan de l'AVP

I. Contexte du Contrat de Rivières

II. Etat des lieux

III. Objectifs à atteindre sur le territoire

IV. Contribution du projet aux objectifs environnementaux

V. Animation et mise en œuvre du Contrat de Rivières

QUA	Améliorer la qualité de l'eau
1	Améliorer la gestion des eaux pluviales
2	Lutter contre les pollutions d'origine domestique, notamment en temps de pluie
3	Réduire les apports de substances dangereuses aux rivières
MIL	Préserver et restaurer les milieux aquatiques et humides
1	Améliorer la connaissance des milieux aquatiques et humides et garantir leur vocation
2	Préserver, restaurer et améliorer les fonctionnalités écologiques des cours d'eau
3	Préserver, restaurer et améliorer les fonctionnalités écologiques des zones humides
4	Maitriser le foncier lié aux milieux aquatiques
RES	Gérer la ressource en eau
1	Garantir le maintien d'un débit minimum biologique dans les cours d'eau
2	Garantir les niveaux de nappes de référence de l'Etude Volume Prélevables
3	Renforcer la métrologie sur le réseau superficiel
VAL	Gestion locale et concertée, valorisation du territoire du contrat
1	Animer et piloter le contrat de rivières
2	Valoriser les milieux aquatiques et développer leurs fonction sociales et récréatives
3	Informers, sensibiliser, éduquer et former les différentes communautés d'acteurs

4 volets
répondant à
13 enjeux
majeurs du
territoire

Plan de l'AVP

- I. Contexte du Contrat de Rivières
- II. Etat des lieux
- III. Objectifs à atteindre sur le territoire
- IV. Contribution du projet aux objectifs environnementaux

V. Animation et mise en œuvre du Contrat de Rivières

- 1. Structure porteuse
- 2. Maîtrise d'ouvrage directe et investissements à réaliser
- 3. Suivi et évaluation du programme d'actions

Portage, compétence, équipes

Maîtres d'ouvrages, enveloppe globale, graphiques de répartition financière par volet et par type d'action

Suivi permanent, Comité Technique, Comité de Rivière, bilans

Sources principales : Module 1 de l'Etude « Bilan-Evaluation-Perspectives » (2012)/ CCPG

- I. Contexte du Contrat de Rivières
- II. Etat des lieux
- III. Objectifs à atteindre sur le territoire

IV. Contribution du projet aux objectifs environnementaux

- V. Animation et mise en œuvre du Contrat de Rivières

Volet	Enjeu	Action	Intitulé de l'action	Maîtrise d'ouvrage pressentie	Phase 1		Phase 2			FR : Estimation financière totale (€ HT)	CH : Estimation financière totale (CHF HT)	CH : Participati on aux actions françaises (CHF HT)	Lien avec le PDM	Lien et articulation avec autres procédures
					Nature de l'action	Estimati on budget (€ HT)	Estima tion budget (CHF HT)	Nature de l'action	Estimati on budget (€ HT)					
QUA Améliorer la qualité de l'eau														
1 Améliorer la gestion des eaux pluviales														
	1	Réaliser des travaux d'amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales	CCPG / Communes				TRA	2 000 000		2 000 000		200 000	ASS0201	
	2	Réduire les pollutions liées aux ruissellements	CCPG	ETU	5 000		ANI	2 500		7 500			Action locale	
Sous-total QUAL-1										2 007 500	0	200 000		
2 Lutter contre les pollutions d'origine domestique, notamment en temps de pluie														
	1	Mise en séparatif des réseaux unitaires	CCPG EA	TRA	5 000 000		TRA	5 000 000		10 000 000			ASS0201 , ASS0302	
	2	Mise en place d'équipements de mesure sur les déversoirs d'orages	CCPG EA	TRA	100 000					100 000			ASS0201 , ASS0302	
	3	Réhabilitation et/ou amélioration des filières de traitement des stations d'épuration	CCPG EA	ETU / TRA	4 000 000		TRA	A définir		4 000 000			ASS0402	
	3bis	CH : Améliorer la qualité de l'eau de l'Allondon	Genève (DGNP)	ETU / TRA		750 000	TRA		750 000		1 500 000			
	4	Réhabiliter l'ANC pour éviter les rejets direct d'eaux usées	CCPG EA	ETU	30 000					30 000			ASS0801	
Sous-total QUAL-2										14 130 000	1 500 000	0		
3 Réduire les apports de substances dangereuses aux rivières														
	1	Plan d'actions alerte aux pollutions accidentelles	CCPG / AAPPMA	ANI	2 500		ANI	2 500		5 000			IND0701	
	2	Inventorier et estimer la dangerosité des décharges historiques du Pays de Gex	CCPG / Communes	ETU	30 000					30 000			action locale	
	3	Confinement ou dépollution des décharges prioritaires	Communes / CCPG				TRA	2 000 000 (à définir)		2 000 000		200 000 (si déchets enfouis issus de la Suisse)	DEC0201	
	4	Réduction des micro-pollutions diffuses	CCPG/ Chambre d'agriculture / Agriculteurs / Associations	ETU	40 000		TRA	A définir		40 000			AGR0801 action locale	PAEC du Pays de Gex (en cours d'élaboration) via CCVV et CCMPG (budget prévisionnel cumulé : 900'000)
	5	Sensibiliser propriétaires, entreprises et agriculteurs aux eaux pluviales et rejets polluants	CCPG	ANI	5 000		ANI	5 000		10 000			action locale	CCVV CCMPG RivSauv
Sous-total QUAL-3										2 085 000	0	0		
SOUS-TOTAL QUAL										18 222 500	1 700 000			

- I. Contexte du Contrat de Rivières
- II. Etat des lieux
- III. Objectifs à atteindre sur le territoire

IV. Contribution du projet aux objectifs environnementaux

- V. Animation et mise en œuvre du Contrat de Rivières

MIL Préserver et restaurer les milieux aquatiques et humides

1 Améliorer la connaissance des milieux aquatiques et humides et garantir leur vocation

1	Cartographie du réseau hydrique et porter à connaissance	CCPG / Groupement des pêcheurs gessiens	ETU	25 000		ANI	0		25 000			Action locale	Circulaire ministérielle de juin 2015
2	Etudier et définir des zones refuges pour la faune aquatique	CCPG / AAPPMA / Genève	REG	25 000		ANI	0		25 000			Action locale	CCVV CCMPG

Sous-total MIL-1 50 000 0 0

2 Préserver, restaurer et améliorer les fonctionnalités écologiques des cours d'eau

1	Préserver et restaurer les têtes de bassin	CCPG	TRA	40 000		TRA	40 000		80 000			MIA0202	CCVV CCMPG (Budget prévisionnel cumulé : 60'000)
2	FR : Restaurer la continuité écologique le long des cours d'eau	CCPG / propriétaires ?				ETU / TRA	250 000		250 000		50 000	MIA0301	CCVV CCMPG RivSauv (budget prévisionnel cumulé : 900'000)
2bis	CH : Restaurer la continuité écologique le long des cours d'eau	Genève (SRCE)	TRA		500 000	TRA		500 000		1 000 000			
3	FR : Améliorer la qualité des habitats aquatiques	CCPG / AAPPMA				TRA	30 000		30 000			MIA0202	CCVV CCMPG (budget prévisionnel cumulé : 70'000)
3bis	CH : Améliorer la qualité des habitats aquatiques	Genève (SRCE / DGNP)	TRA		100 000	TRA		100 000		200 000			
4	FR : Opérer des actions de restauration géomorphologiques des cours d'eau	CCPG				TRA	250 000		250 000			MIA0202, 0203	CCVV CCMPG (budget prévisionnel cumulé : 750'000)
4bis	CH : Renaturation des cours d'eau	Genève (SRCE)	ETU / TRA		1 750 000	TRA		1 750 000		3 500 000			
5	Définir et mettre en œuvre un programme pluriannuel d'entretien des cours d'eau	CCPG / Propriétaires riverains / Communes	ETU / TRA	100 000		TRA	250 000		350 000			MIA0202	CCVV CCMPG (budget prévisionnel cumulé : 400'000)
6	Restaurer et protéger les cours d'eau transfrontaliers favorables aux écrevisses à pattes blanches	CCPG				TRA	50 000		50 000			MIA0203	CCVV CCMPG (budget prévisionnel cumulé : 70'000)
7	Lutter contre les espèces exotiques envahissantes	CCPG				TRA	30 000		30 000			MIA0203 MIA0703	CCVV CCMPG RivSauv (budget prévisionnel cumulé : 200'000)

Sous-total MIL-2 1 040 000 4 700 000 50 000

3 Préserver, restaurer et améliorer les fonctionnalités écologiques des zones humides

1	Poursuivre la mise en œuvre des plans de gestion des zones humides prioritaires du territoire	CCPG				TRA	200 000		200 000		40 000	MIA0602	CCVV CCMPG (budget prévisionnel cumulé : 2'100'000)
2	Préserver et restaurer de nouvelles zones humides sur le territoire	CCPG				TRA	100 000		100 000		20 000	MIA0602	CCVV (budget prévisionnel cumulé : 100'000)

Sous-total MIL-3 300 000 0 60 000

4 Maîtriser le foncier lié aux milieux aquatiques

1	Mettre en œuvre une politique de maîtrise foncière permettant d'assurer la pérennité des milieux aquatiques et humides.	CCPG / Communes / AAPPMA	ANI	125 000		ANI	125 000		250 000			MIA0601	CCVV CCMPG Stratégie foncière CCPG
---	---	--------------------------------	-----	---------	--	-----	---------	--	---------	--	--	---------	--

Sous-total MIL-4 250 000 0 0

SOUS-TOTAL MIL 1 640 000 4 810 000

- I. Contexte du Contrat de Rivières
- II. Etat des lieux
- III. Objectifs à atteindre sur le territoire

IV. Contribution du projet aux objectifs environnementaux

- V. Animation et mise en œuvre du Contrat de Rivières

RES Gérer la ressource en eau

1 Garantir le maintien d'un débit minimum biologique dans les cours d'eau												
1	Etude sur zones humides	CCPG	ETU	50 000		TRA	A définir		50 000		25 000	RES0601 CCVV CCMPG
2	Politique sur eaux pluviales	CCPG	ANI	85 000		ANI	85 000		170 000			action locale
3	Mise à jour des schéma directeur des eaux pluviales	CCPG EA	ETU	250 000					250 000			RES0101
4	Renforcer le réseau de bornes vertes	CCPG EA / Communes	TRA	135 000					135 000			RES0303
5	Etude sur les biefs	CCPG / Etat	ETU	30 000					30 000			RES0601 action locale
5bis	Fr / CH : Gérer la répartition des débits entre la Versoix et le canal de Greny	Genève (SRCE) / CCPG / Communes	ETU		100 000	TRA	750 000			850 000		
6	Etude sur les golfs	CCPG EA / Etat	ETU	20 000					20 000			RES0303 action locale CCMPG
7	Définition des débits biologiques sur certains rus ou rivières	CCPG EA	ETU	20 000					20 000		4 000	RES0601 action locale
Sous-total RES-1									675 000	850 000	29 000	
2 Garantir les niveaux de nappes de référence de l'Etude Volume Prélevables												
1	Interconnexion des différentes ressources en eau du Pays de Gex	CCPG EA				TRA	5 000 000		5 000 000			RES0303
2	Développer de nouvelles ressources en eau	CCPG EA				ETU / TRA	500 000		500 000			RES0101 RES0701
3	Améliorer le rendement de réseau	CCPG EA	TRA	5 000 000		TRA	5 000 000		10 000 000			action locale
4	Entretien des crépines de forages	CCPG EA				TRA	100 000		100 000			action locale
5	Elaboration du Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE)	DDT 01 / CCPG	ETU	25 000		TRA	A définir		25 000			RES0303 Etude volume prélevable
6	Procédure DUP captage	CCPG EA	ETU	25 000		ETU	25 000		50 000			RES1001
Sous-total RES-2									15 675 000	0	0	
3 Renforcer la métrologie sur le réseau superficiel												
1	Installation de sondes multi-paramètres sur les cours d'eau du territoire	CCPG	ETU / TRA	100 000					100 000			action locale
2	Modèle 3D sur Chenaz et Greny pour interface nappe rivière	CCPG EA				ETU	50 000		50 000			action locale
Sous-total RES-3									150 000	0	0	
SOUS-TOTAL RES									16 500 000	879 000		

- I. Contexte du Contrat de Rivières
- II. Etat des lieux
- III. Objectifs à atteindre sur le territoire

IV. Contribution du projet aux objectifs environnementaux


- V. Animation et mise en œuvre du Contrat de Rivières

VAL Gestion locale et concertée, valorisation du territoire du contrat

1 Animer et piloter le contrat de rivières											
1	Animer et piloter le contrat de rivières	CCPG	ANI	150 000		ANI	150 000	300 000	60 000	GOU0202	En lien avec les contrats corridors Vesancy-Versoix et Mandement-Pays de Gex
2	Plan de communication du contrat rivières	CCPG / Canton de Genève ?	ANI	Réalisé en interne		ANI	Réalisé en interne	0		GOU0202	Contrats corridors Vesancy-Versoix et Mandement-Pays de Gex
3	Mettre en place un programme d'évaluation et de suivi	CCPG	ANI	5 000		ANI	40 000	45 000	22 500	GOU0202	Contrats corridors Vesancy-Versoix et Mandement-Pays de Gex
Sous-total VAL-1								345 000	0	82 500	
2 Valoriser les milieux aquatiques et développer leurs fonctions sociales et récréatives											
1	Améliorer et développer le réseau de sentiers le long des cours d'eau	CCPG / Commun es	ETU	A définir		TRA	A définir	A définir		MIA0701	CCMPG
2	Labelliser le Rhône depuis la frontière Suisse jusqu'à l'écluse en site RAMSAR	DREAL / ACNJ / Asters	ANI	0				0		MIA0701	
Sous-total VAL-2								0	0	0	
3 Informer, sensibiliser, éduquer et former les différentes communautés d'acteurs											
1	Sensibiliser le grand public, les propriétaires riverains et les entreprises	CCPG / AAPPMA	ANI	Réalisé en interne		ANI	Réalisé en interne	0		action locale	CCVV CCMPG RivSauv
2	Former les agents communaux et les élus	CCPG	ANI	5 000		ANI	5 000	10 000		action locale	CCVV CCMPG
3	Sensibiliser le public scolaire (primaires et collèges)	CCPG	ANI	20 000		ANI	20 000	40 000		action locale	CCVV CCMPG
Sous-total VAL-3								50 000	0	0	
4 Veille réglementaire et gestion concertée											
1	Préparer la collectivité à la compétence GEMAPI	CCPG	ETU	15 000				15 000		action locale	
Sous-total VAL-4								15 000	0	0	
SOUS-TOTAL VAL								410 000	82 500		

Budget prévisionnel

	TOTAL € HT	TOTAL CHF HT
QUAL Améliorer la qualité de l'eau	18 222 500	1 700 000
1 Améliorer la gestion des eaux pluviales	2 007 500	0
2 Lutter contre les pollutions d'origine domestique, notamment en temps de pluie	14 130 000	1 500 000
3 Réduire les apports de substances dangereuses aux rivières	2 085 000	0
MIL Préserver et restaurer les milieux aquatiques et humides	1 640 000	4 810 000
1 Améliorer la connaissance des milieux aquatiques et humides et garantir leur vocation	50 000	0
2 Préserver, restaurer et améliorer les fonctionnalités écologiques des cours d'eau	1 040 000	4 700 000
3 Préserver, restaurer et améliorer les fonctionnalités écologiques des zones humides	300 000	0
4 Maîtriser le foncier lié aux milieux aquatiques	250 000	0
RES Gérer la ressource en eau	16 500 000	879 000
1 Garantir le maintien d'un débit minimum biologique dans les cours d'eau	675 000	850 000
2 Garantir les niveaux de nappes de référence de l'Etude Volume Prélevables	15 675 000	0
3 Renforcer la métrologie sur le réseau superficiel	150 000	0
VAL Gestion locale et concertée, valorisation du territoire du contrat	410 000	82 500
1 Animer et piloter le contrat de rivières	345 000	0
2 Valoriser les milieux aquatiques et développer leurs fonction sociales et récréatives	0	0
3 Informer, sensibiliser, éduquer et former les différentes communautés d'acteurs	50 000	0
4 Veille réglementaire et gestion concertée	15 000	0
Budget prévisionnel total pour le 2nd contrat de rivières "Pays de Gex - Léman"	36 787 500	7 471 500

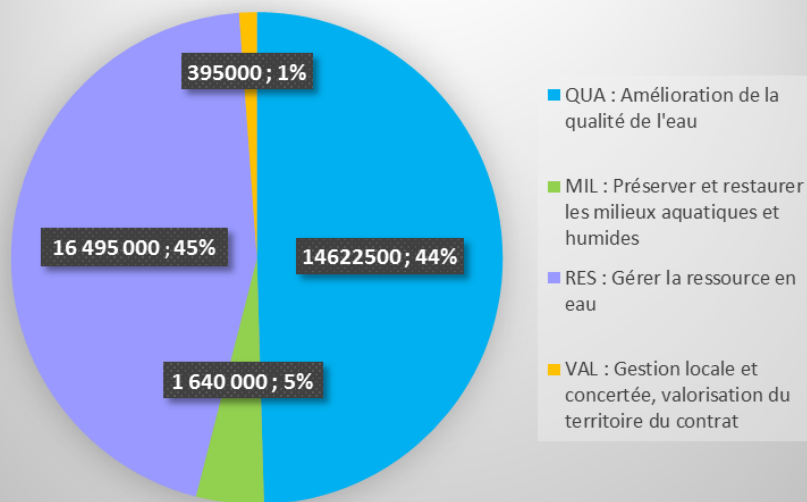
- 
- Environ 30 millions sur budget annexe Eau et Assainissement de la CCPG
 - De 2,5 à 6,5 millions sur budget général de la CCPG

Investissements à réaliser

Répartition de l'enveloppe globale par volet :



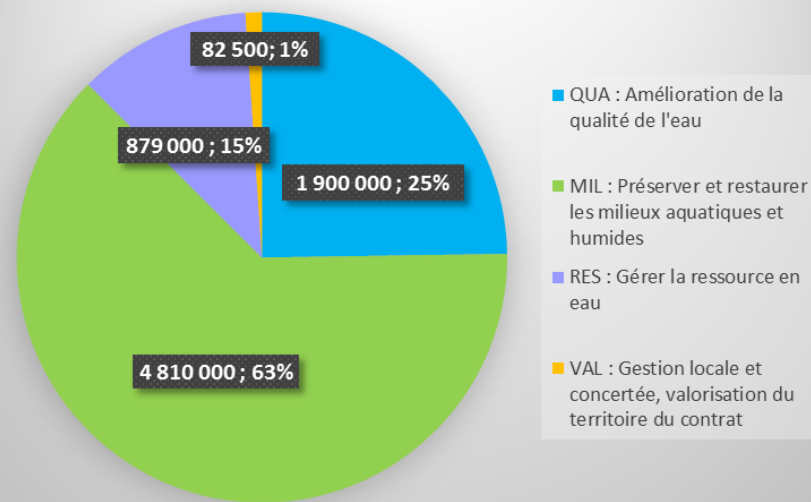
Enveloppe globale par volet (en €)



FR : Enveloppe globale : **36 787 500 €**



Enveloppe globale par volet (en CHF)

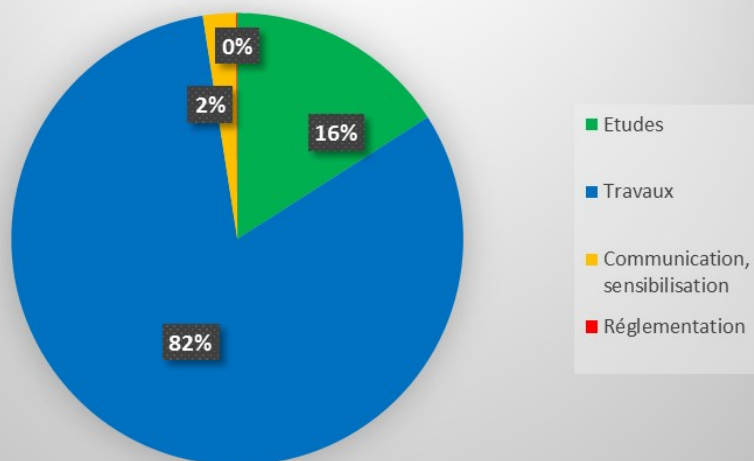


CH : Enveloppe globale : **7 471 500 CHF**

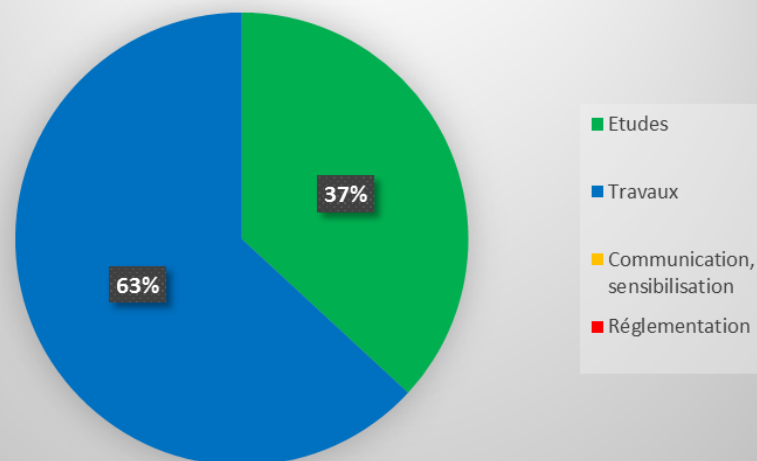
Investissements à réaliser

Répartition de l'enveloppe globale par type d'actions

Enveloppe globale par type d'actions
(en €)

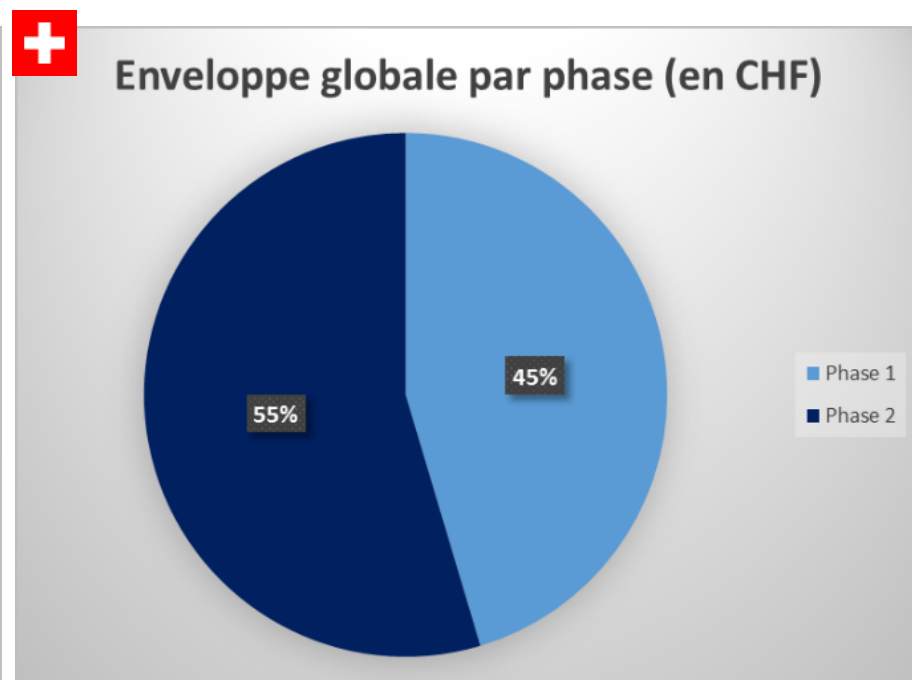
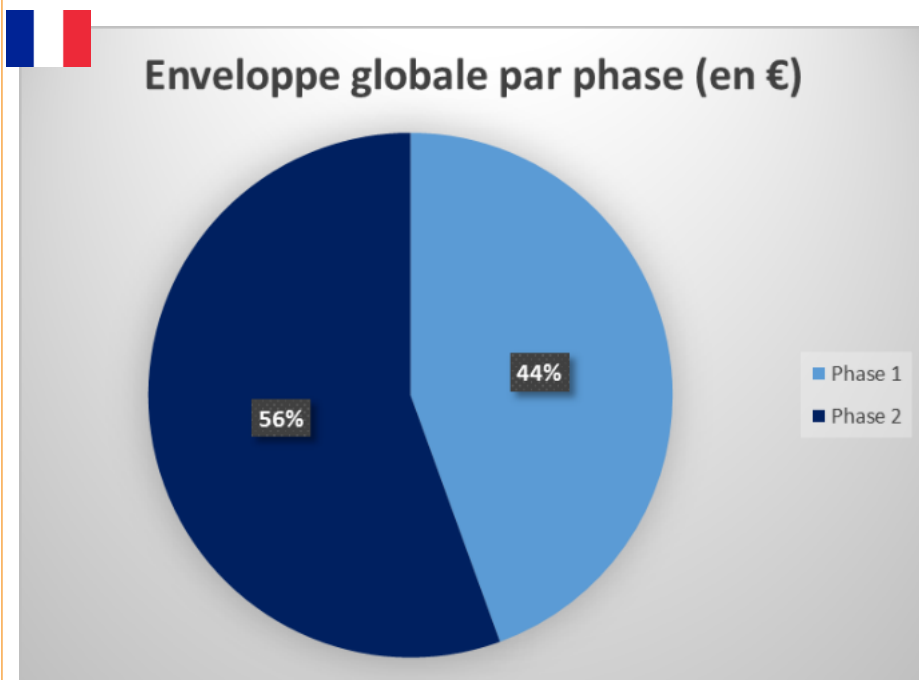


Enveloppe globale par type d'actions
(en CHF)



Investissements à réaliser

Répartition de l'enveloppe globale par phase :



Divers

- **Contrat unique : en devenir**
 - Union du contrat corridors Mandement – Pays de Gex et du contrat rivières
 - Optimisation des procédures contractuelles
 - Simplification de la gouvernance
- **Prochaines échéances**
 - Saisine du Comité de Bassin : 07 juillet ; pour dépôt AVP
 - Présentation AVP au Comité de Bassin : 23 octobre
 - Rédaction des fiches action (=phase PRO) jusque mi-novembre 2015
 - **Comité de Rivières : novembre/décembre 2015**
 - Validation du contrat Avril 2016
 - Signature : mai/juin 2016